








Directives pour la déchetterie de Sottens (Commune de Jorat-Menthue)

Recommandations : Utiliser le moins possible d'emballages. Les laisser au magasin (dans la mesure du possible).
Rendre le matériel ou les appareils usagés au fournisseur (piles, batteries, tous les appareils électriques et électroménagers, même les jouets, pneus, médicaments... **VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ LA TAXE DE RECYCLAGE.**

Description		Conditionnement	Où et quand
	Objets encombrants	Dès env 60cm. Meubles à démonter, ferraille à séparer. <u>Pas de sac poubelle!</u>	à la déchetterie aux heures d'ouverture
	Bois	Tous les bois <u>Sans ferraille ni vitre</u>	à la déchetterie aux heures d'ouverture
	Papier / carton	séparé, carton plié et sans ficelle	à la déchetterie
	Verre	trié par couleur, sans bouchons ni capsules... pas de porcelaine !	à la déchetterie
	Huile	séparer huiles végétales et huiles minérales (petites quantités)	à la déchetterie
	 uniquement	bouteilles aplaties, reprise aussi par les commerces	à la déchetterie
	Plastiques	<u>Uniquement ceux de la taille ne permettant pas d'être mis dans les moloks !</u> Pas d'emballage toxique ou fortement souillé de peinture, pas de caoutchouc ni film agricole ni revêtement de piscine, avec faible teneur en métal (cintre). <u>Pas de sac poubelle!</u>	à la déchetterie aux heures d'ouverture
	Piles, accus, batteries	taxe déjà payée, jamais dans les ordures ménagères!	commerce de détail, déchetterie.
	Electrique, informatique, électroménager, TV, loisirs, jouets etc	taxe déjà payée, jamais dans les ordures ménagères! À retourner en priorité dans les commerces	commerce de détail, déchetterie.
	Lampes, néons	taxe déjà payée, jamais dans les ordures ménagères sauf les ampoules std	commerce de détail, déchetterie.
	Produits de traitement, toxiques, peintures.	uniquement petite quantité, récipient étanche. Jamais aux ordures, dans lavabo ou WC ni dans la nature!	commerce de détail, déchetterie, s'adresser au surveillant
	Textiles, habits, chaussures	à déposer dans le container spécifique <u>dans un sac plastique</u>	Au village à côté des Moloks
	Pneus, véhicules hors d'usage	à remettre à votre garagiste, <u>en aucun cas repris à la déchetterie</u>	
	Ferraille	à déposer dans le container spécifique	à la déchetterie aux heures d'ouverture
	Alu, boîtes de conserve, fer blanc	à écraser et à déposer dans les containers spécifiques	à la déchetterie aux heures d'ouverture
	Matières compostables, gazon	à composter dans son jardin en priorité	à la déchetterie aux heures d'ouverture
	Branches (taille)	possibilité de brûler (petite quantité) sur lieu de taille <u>sans gêner les voisins ou la circulation</u> (art.9 régl.communal sur les déchets)	à la déchetterie aux heures d'ouverture
	Capsules Nespresso, bouteilles de lait	à déposer dans le container spécifique	à la déchetterie aux heures d'ouverture

Directives pour la déchetterie de Sottens (Commune de Jorat-Menthue)

	Porcelaine, carrelage (petite quantité), faïence, terre cuite verre cassé	Petite quantité de déchets inertes	à la déchetterie aux heures d'ouverture
---	--	---	--